



La Lettre Municipale

“Vos Elus vous informent” n° 87 - Mars 13

EDITORIAL

Neige et vent seront les probables derniers coups de boutoir d'un hiver qui commençait à se faire oublier, et nous sommes nombreux à s'être laissés surprendre, non pas par l'événement annoncé par les médias mais plutôt par sa violence. La mi-mars se voudrait plutôt annonciatrice du printemps, certains d'entre nous avaient déjà les yeux tournés vers le jardin. Tant pis ce sera pour plus tard et soyons rassurés, il n'y a pas de temps perdu.

Le territoire communal n'a pas été épargné, la mairie a dû faire face et se mobiliser pour rendre accessible, dans les meilleurs délais, l'accès à sa voirie, s'assurer qu'aucune famille ne reste dans la difficulté.

Les nombreuses et importantes congères, formées dans la nuit du 11 au 12 mars, ont rendu le travail fort difficile, les services communaux n'ont pas l'habitude et ne sont pas équipés pour affronter de telles situations heureusement exceptionnelles, c'est pourquoi, nous avons dû solliciter nos agriculteurs afin de vaincre cet assaut hivernal. Chacun d'eux a aimablement accepté de nous aider, ce renfort a su être apprécié à sa juste valeur. Qu'ils en soient, ici, publiquement remerciés !!!

Je profite de ces quelques lignes pour demander la compréhension de tous : les agents communaux ne peuvent être partout en même temps et interviennent selon des priorités fixées par les élus. La commune se doit de traiter l'intérêt général et ce n'est que ce « coup de feu » passé qu'elle pourra s'attarder sur des problèmes plus ponctuels et plus restreints comme le dégagement de l'accès à la salle de spectacles, au cimetière, à l'église, à la plaine de jeux...

Si la neige reste une épreuve, elle fait aussi la joie des enfants, elle nous offre de beaux paysages... et bientôt la violette chassera le perce-neige, l'hirondelle sera de retour et le chemin du jardin retrouvé.

Le Maire,
Dany MINEL

LES CHANTIERS 2013

Le restaurant scolaire :

Ce sera le chantier « phare » de l'année. Les premiers murs surgissent de terre et laissent apparaître l'importance du bâtiment. La charpente devrait être posée avant fin avril... Le nouvel équipement devrait être livré pour la fin du mois de décembre 2013. Les écoliers demi-pensionnaires devraient en profiter dès la rentrée des vacances de Noël.

Un columbarium :

La commune disposera d'un columbarium, celui-ci devrait être mis à la disposition des familles avant l'été. Cet espace funéraire sera, dans un premier temps, composé de 6 cavurnes et d'un jardin du souvenir. Un règlement municipal régissant ce nouveau service sera très prochainement soumis à la délibération du conseil municipal.

Un abri bus sur la place du village :

Depuis la mise en chantier du nouveau restaurant scolaire, cet abri manque au confort des jeunes qui utilisent les transports scolaires. Ils sont nombreux les écoliers, les collégiens et les lycéens à être concernés. Comptez près de 80 jeunes répartis en quatre groupes !!! Construit selon l'architecture d'un bâtiment traditionnel brayon dont on peut admirer le modèle à la Ferme de Bray à Sommery, cet abri de 14 m² servira également aux randonneurs. Sa construction s'inscrit dans une démarche similaire à celle mise en place pour l'édification des toilettes publiques et du puits proches du jardin d'Emilien, du lavoir du jardin des Dames ou encore de l'abri « randonneurs » du jardin de la gare.

La nouvelle station d'épuration :

Les travaux sont lancés par notre syndicat d'eau et d'assainissement « Bully-Mesnières ». M. Bruno DOSSIER suit le chantier au nom du Syndicat, il est assisté de M. Patrick BUREL en ce qui concerne le suivi pour le compte de la commune. Ce chantier d'un montant de 1,8 million d'Euro est financé par le Syndicat avec l'aide du Conseil Général de la Seine-Maritime et de l'Agence de l'Eau « Seine-Normandie ». Nous devrions profiter de ces travaux pour prévoir la mise en place d'un réseau d'éclairage public reliant Mesnerettes au Pontier blond ainsi que l'enfouissement du réseau téléphonique. Dans un premier temps, des fourreaux seraient posés lors de la réalisation de la tranchée utile à la nouvelle station et longeant la voie communale.

Travaux de sécurité sur RD1, route de Dieppe au niveau de la source de Mesnerettes :

Les ralentisseurs, aux dires des usagers, remplissent bien leur rôle mais selon les riverains, ils sont bruyants. Aussi, le conseil municipal, accompagné par la Direction des Routes du Département propose d'expérimenter un système d'écluses. Il faut comprendre qu'au niveau de l'abri bus, la route fera l'objet d'un rétrécissement de chaussée sur une largeur de 2 m et sur une longueur d'une trentaine de mètres, ce dispositif impose un seul passage à la fois de véhicule, celui venant de Dieppe laisse la priorité à celui arrivant du centre du village. Des installations provisoires permettront de tester le dispositif à moindre coût. Au début de la phase d'observation, quatre ou deux des ralentisseurs déjà installés seront maintenus. Viendra ensuite le temps de l'analyse de l'efficacité de cette « écluse » par le conseil municipal qui pourra se positionner définitivement. Pour l'heure, le conseil municipal attend l'autorisation départementale pour lancer cette opération.

LA NUIT DE LA CHOUETTE :

une chouette animation

Samedi 23 Mars :

Au Château de Mesnières en Bray, à la salle des Cartes :

- Dès 15 h 30, une exposition : « Les oiseaux de Haute Normandie »
- De 16 h 00 à 17 h 30, un atelier : « analyse de pelote de réjection de rapaces nocturnes » amusant particulièrement pour les enfants à partir de 9 ans.
- De 18 h 00 à 19 h 00, une conférence-diaporama : « les rapaces nocturnes » animée par M. Frédéric MALVAUD de la Ligue de Protection des Oiseaux.
- De 19 h 00 à 20 h 00, moment de convivialité : après le verre de l'amitié offert par la commune, chacun pourra tirer son casse-croûte du sac et manger sur place.
- Dès 20 h 30 : sortie nocturne guidée par M. Frédéric MALVAUD, (munissez-vous d'un gilet fluo et d'une lampe torche, cela peut être utile !).

Dimanche 24 Mars :

- De 10 h 00 à 12 h 00 : rendez-vous devant la grille d'honneur du Château de Mesnières pour une sortie « nature à la découverte des oiseaux du village » animée par M. Philippe HOUETTE et M. Julien DUFRESNE du Conservatoire d'Espaces Naturels de Haute-Normandie.

Toutes ces animations sont gratuites.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Nos équipes de football, autant chez les jeunes que chez les adultes, réalisent une belle saison, et ainsi portent haut les couleurs mesnièresoises. Bravo à l'ensemble des joueurs, mais aussi à l'équipe dirigeante de l'A.S.M. et à ceux qui, chaque mercredi et samedi après-midi, encadrent et entraînent nos jeunes. Le sport pour les jeunes mesnièresois ne se limite pas à la pratique du football, ils sont nombreux à rejoindre la M.O.B. (association des parents d'élèves de l'école) pour participer aux coupes de cross du Pays de Bray. Et si la finale se passe aussi bien que les compétitions précédentes, notre équipe devrait accéder au podium et par là, compter parmi les toutes meilleures des cantons alentours. Encore bravo à ces jeunes, filles et garçons, pour leur pratique sportive, aux parents et enseignants qui les encadrent...

Certains agents, en charge de l'accueil à la mairie ou encore de la préparation des repas de nos écoliers, se sont proposés pour dégager la neige devant les accès de l'école et de la mairie. Eh oui ! Elles ont pris la pelle, c'est aussi ça l'esprit d'équipe...

* **La mairie est preneuse de photos réalisées sur le territoire du village** *
* **concernant l'épisode neigeux qu'on vient de connaître. N'hésitez pas** *
* **à nous faire parvenir vos clichés en mairie ou à nous les transmettre** *
* **par mail : mairie.mesnieres@wanadoo.fr** *

Deux mots pour la planète

Moins de pesticides pour protéger l'eau

Voici les grandes lignes de l'arrêté préfectoral du 24 janvier 2012 visant l'utilisation des produits phytosanitaires sur l'ensemble du territoire départemental et favorisant une démarche plus responsable de chacun vis à vis de la protection de la ressource en eau. Cet arrêté s'adresse autant aux particuliers qu'aux professionnels :

- Sont strictement interdits l'application ou le déversement de tout produit phytosanitaire sur avaloirs, caniveaux et bouches d'égout.
- Sont également strictement interdits l'application et le déversement de tout produit phytosanitaire sur et à moins d'un mètre du reste du réseau hydrographique secondaire : fossés, mares, bétoires, marnières, cours d'eau, collecteurs d'eaux pluviales, point d'eau, puits, forages même à sec, n'apparaissant pas sur les cartes IGN...

Pour votre information, il est possible d'entretenir les espaces privés et publics sans utiliser de produits phytosanitaires. Le ministère chargé de l'Ecologie a réalisé un guide sur le sujet, disponible sur :

<http://www.jardiner-autrement.fr>

Par ailleurs, sachez que la commune s'est engagée depuis plusieurs années, à réduire de façon drastique l'utilisation de ce type de produit allant jusqu'à vouloir atteindre ce qu'on appelle « le zéro produits phytosanitaires ».

Sur Votre Agenda

Mars :

- ☞ Sam. 23 et Dim. 24 : La nuit de la chouette
- ☞ Sam. 23 : Loto de la M.O.B.
- ☞ Sam. 30 : Soirée de l'A.S.M.

Avril :

- ☞ Du 12 au 14 : Expo peinture
- ☞ Du 15 au 26 : Centre de Loisirs

Mai :

- ☞ Mer. 1er : Banquet communal des Aînés
- ☞ Mer. 8 : Fête patriotique
- ☞ Mar. 21 : Journée Pêche des Jeunes d'Hier
- ☞ Sam. 25 : Fête du village du Comité des Fêtes



La Lettre Municipale

"Vos Elus vous informent" n° 87 - Mars 13

Publication : Dany MINEL
Mairie
76270 MESNIERES EN BRAY
tél : 02.35.93.10.14
fax : 02.35.94.23.58
mail : mairie.mesnieres@wanadoo.fr